



Collège JULES FERRY  
15 bis rue Maurice Berteaux  
95120 Ermont  
Tel : 01-34-15-89-14  
Fax : 01-34-15-47-17



**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU Jeudi 7 Novembre 2013**

Nombre de présents : 23 (voir liste d'émargement en annexe) à partir de 18h30 sinon 20.  
Quorum : 19

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer. Madame la Principale ouvre la séance à 18h et présente aux membres du CA, Mme Yong, nouvelle gestionnaire du collège.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE:** Mme Carpentier

**ORDRE DU JOUR :** Désignation du secrétaire de séance

- I - Installation du CA (règlement intérieur du CA)
- II - Approbation du compte-rendu du dernier CA
- III - Ordre du jour
- IV - Installation de la commission permanente, du conseil de discipline, de la commission d'hygiène et sécurité, du conseil pédagogique et de la commission santé et citoyenneté et fonds social
- V - Présentation du projet numérique
- VI - Présentation des activités péri-éducatives 2013-2014
- VII - Point sur l'accompagnement éducatif 2013-2014
- VIII - Concession de logement de fonction 2013-2014
- IX - Présentation de la charte des voyages et sorties du collège Jules Ferry
- X - Présentation des échanges linguistiques (Espagne, Angleterre, Franco-Allemand)
- XI - Présentation du stage UNSS à Bombannes et son budget prévisionnel.
- XII - Adoption du voyage en Italie et son budget prévisionnel.
- XIII - Autorisation de recruter un contrat d'avenir.
- XIV - DBM prélèvement sur les fonds de réserves de l'établissement.
- XV - Tarifs des dégradations.
- XVI - Bilan ASSOCIATION UNSS et compte financier.
- XVII - Adoption de la sortie au Palais de la découverte pour les sixièmes.
- XVIII - Adoption de la sortie ou théâtre d'Ermont.
  
- XIX - Conventions diverses :
  - stage d'observation 3<sup>ème</sup>
  - charte collège au cinéma
  - charte collège au théâtre
  - convention CIO d'Ermont
  - convention d'accueil d'un jeune en situation d'exclusion scolaire temporaire avec le service jeunesse mairie d'Ermont
  - conventions activités périscolaires animées par service jeunesse mairie d'Ermont
  
- XX - Questions diverses à déposer à Mme ARDOIN 48 H à l'avance.

**I. Installation et règlement intérieur du C.A**

Mme Ardoin présente les membres du nouveau Conseil d'administration puis propose au vote le règlement intérieur (**Annexe 1**).

***Le règlement intérieur du Conseil d'Administration est adopté à l'unanimité***

**II. Approbation du compte-rendu du dernier CA du 02/07/2013**

Six personnes, nouvelles au CA, ne prennent pas part au vote pour l'approbation du compte-rendu du CA du 02/07/2013.

14 voix approuvent.

### III. Adoption de l'Ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour à l'unanimité.

### IV. Constitutions de la Commission permanente, du Conseil de discipline et de la Commission d'hygiène et sécurité, du conseil pédagogique et de la commission santé et citoyenneté, du fond social collégien et de la commission repas

(voir tableau en annexe)

#### a) **Commission permanente :**

Madame Ardoin rappelle sa composition : outre les membres de droit, elle est composée de 4 enseignants ou surveillants, 1 représentant du personnel ATOSS, 4 parents d'élèves, 1 élève, 1 représentant du Conseil Général et 1 représentant de la commune.

#### b) **Conseil de discipline :**

Il est composé du chef d'établissement ou de son adjoint, de la gestionnaire, 2 professeurs, 1 personnel ATOSS, 3 parents, 2 élèves :

#### c) **CSCE**

#### d) **Commission hygiène et sécurité (CHS) :**

#### e) **Conseil Pédagogique**

Les Enseignants non inscrits pourront y participer en tant qu'invités.

#### f) **Commission Fond Social Collégien**

Se réunit une fois dans l'année pour l'attribution des aides aux familles.

Mme la Principale, la gestionnaire, la secrétaire de gestion, l'assistante sociale et deux parents de chaque fédération : Mme Pereira (Mme Cahitte) et Mme Mennessier (Mme Nabaes).

#### g) **Commission Repas**

Se réunit une fois par trimestre : M. Blanchard, un élève, Mme Mennessier.

18h40 : Arrivée au CA de Mme Farge, Mme Gutierrez et M. Blanchard

### V. Présentation du projet numérique

Le projet numérique a été présenté ce matin au Conseil Général par une équipe d'enseignants aux côtés de Mme Ardoin, principale et Mme Hesse, principale adjointe. Ce projet a pour but d'intégrer le Plan Numérique des collèges du Val d'Oise.

Mme Ardoin rappelle que les écoles primaires et les lycées d'Ermont sont déjà équipés de TNI.

M. Georgin essayera d'appuyer notre demande pour accélérer la mise en place du projet sachant que l'équipement des 109 collèges du Val d'Oise a été allongé d'une année.

### VI. Activités péri-éducatives

Mme Hesse présente les différentes activités, voir le document en annexe.

### VII. Présentation de l'accompagnement éducatif 2013/2014

Voir tableau en annexe.

Mme Ardoin en profite pour faire un point sur le fonctionnement de la demi-pension, qui depuis Septembre fonctionne sur 2 services. Un premier constat est fait en vie scolaire : moins de dégradations dans l'établissement car moins d'élèves présents dans la cour et donc moins de bagarres ou d'incivilités entre élèves.

Mme Ardoin salue le travail de Mme Yong et Mme Mazars pour la gestion des 560 demi-pensionnaires ainsi que le travail des agents de service au quotidien.

Cependant le passage à la cantine le lundi reste surchargé. Mme Yong va demander un Audit auprès de M. Richard pour essayer d'améliorer ce passage.

Dans un premier temps, Mme Ardoin propose que les 3 classes d'EPS du lundi rentrent 5 minutes plus tôt pour manger plus rapidement.

## **VIII. Vote pour les concessions de logement de fonction 2013-2014**

Après avoir rappelé que le Collège dispose de trois logements de fonction, tous situés au bâtiment A, Madame la Principale propose la reconduction des concessions de logements par nécessité absolue de service de l'Agent d'accueil, de la Gestionnaire et du Chef d'établissement.

**L'attribution des concessions de logement par nécessité absolue de service est adoptée à l'unanimité.**

## **IX. Adoption de la charte des voyages et sorties du collège Jules Ferry**

*Voir Chartes en annexe.*

Mme Raffanel s'interroge sur l'Article 18 de la charte voyage : « *Les sommes perçues seront intégralement remboursées aux familles en cas d'exclusion d'un élève de l'établissement durant la période choisie pour le voyage* ». Qu'en est-il pour le remboursement dans les autres cas : élève malade, absence pour décès dans la famille ... ?

L'article 18 bis sera ajouté à la charte : *La souscription de l'assurance annulation est à la charge des familles, elle doit être lue avant d'être souscrite. Le remboursement dépendra des clauses de chaque prestataire.*

Par rapport à l'article 8, le professeur organisateur doit joindre 3 devis pour établir la fiche budget. M. Geogin rappelle que nous pourrions aussi faire des devis auprès de l'agence Vacances Voyages Spectacles située à Ermont, dans le but de faire travailler les commerces de la ville.

Mme Ardoin a relu les recommandations liées au Plan Vigipirate rouge en vigueur actuellement pour toutes sorties et voyages scolaires.

**La charte pour les voyages scolaires est votée à l'unanimité.**

**La charte pour les sorties scolaires est votée à l'unanimité.**

## **X. Adoption des échanges linguistiques en Espagne, Angleterre et Allemagne.**

La municipalité d'Ermont a établi une convention pour tous les échanges linguistiques.

- L'échange avec l'Allemagne, présenté par Mme Bouchenot, concerne les élèves de 4èmes et quelques élèves de 3<sup>ème</sup> n'ayant pas pu partir l'an dernier. Les élèves allemands seront en France du 1<sup>er</sup> au 1 avril 2014, nos élèves iront en Allemagne du 30 avril au 9 mai 2014. En 2014, aura lieu le 47<sup>ème</sup> échange avec Lampertheim.

**La convention pour l'échange avec l'Allemagne est votée à l'unanimité.**

- L'échange avec l'Espagne, présenté par M. Blanchard, concerne les élèves de 3<sup>ème</sup>. 25 élèves sont partis l'année précédente car peu d'élèves espagnols participaient à l'échange. Une capacité de 35 élèves est fixée par la mairie. Les élèves espagnols seront en France du 6 au 14 février 2014, nos élèves iront à Madrid du 2 au 9 avril 2014 avec 31 élèves.

**La convention pour l'échange avec l'Espagne est votée à l'unanimité.**

- L'échange avec l'Angleterre, présenté par Mme Eynard, n'aura pas lieu. Aucune réponse de l'école anglaise d'Oxford. Mme Eynard est donc à la recherche d'un nouveau partenariat avec une école anglaise pour la mise en place à nouveau d'échange avec le collège.

**L'accord pour la signature des conventions par Mme Ardoin est voté à l'unanimité.**

## **XI. Adoption du stage sportif UNSS à Bombannes pour les élèves UNSS Juin 2014**

M. Blanchard présente le voyage à Bombannes destiné aux élèves de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> inscrits aux activités de l'association sportive. Ce séjour aura lieu du 16 au 20 juin 2014.

**Voir le document annexe pour le détail du projet.**

Il est rappelé que les familles ne payent pas la part des professeurs et qu'une subvention est apportée par la ville pour diminuer le prix final du séjour. Avec les aides, l'an dernier le prix du séjour s'élevait à 291 €.

**Le projet est adopté à l'unanimité.**

## **XII Adoption du voyage en Italie Mai 2014 pour 2 troisièmes et participation financière.**

*Document en annexe*

Le projet a été présenté et adopté au CA de Juin 2013 et concerne 2 classes de 3<sup>ème</sup>.

Le budget est présenté. La part des professeurs (5 accompagnateurs), l'adhésion à l'organisme Mije et la souscription à l'assurance annulation 3% est pris en charge par l'établissement (1849,76€).

L'élève Ambre Carlier demande comment les deux classes de 3<sup>ème</sup> ont été choisies ?

Les professeurs organisateurs Mmes Troalen et Allart sont toutes deux professeurs principales de classe de 3<sup>ème</sup>, le choix s'est donc porté sur leurs classes de 3<sup>e</sup>1 et 3<sup>e</sup>4.

**L'accord de principe pour le voyage à Venise est voté à l'unanimité.**

**L'accord sur le financement des 5 accompagnateurs est voté à l'unanimité.**

**Une participation financière maximale à hauteur de 312 € par famille est votée à l'unanimité.**

### **XIII. Autorisation de recruter un contrat d'avenir.**

Mme l'Inspectrice Académique a donné son accord pour recruter un contrat avenir.

Contrat de 35 heures/sem pour des jeunes sans qualification. Contrat de 3 ans qui sera renouvelé tous les ans afin de renforcer les effectifs de la vie scolaire. Une jeune femme devrait commencer le 15 Novembre.

**L'accord pour ce recrutement est voté à l'unanimité.**

### **XIV. DBM : Prélèvement sur les fonds de réserves de l'établissement.**

Madame la Gestionnaire propose le prélèvement de 23 000 € sur le service général à répartir comme suit :

1 500 € pour l'ALO/Entretien/ entretien et réparation : changement d'un portail

1 500 € pour l'ALO/Viabilisation/électricité

20 000 € pour SRH/Denrées alimentaires/Alimentation : pour abonder la ligne des achats de denrées

Il restera en Fonds de réserve : 19 420,26€

**Les prélèvements sur les fonds de réserve sont votés à l'unanimité.**

### **XV. Tarifs des dégradations**

Voir tableau en annexe.

Le prix pour le CD de langue = 100 % du prix d'achat.

**Les tarifs des dégradations sont votés à l'unanimité.**

### **XVI. Bilan UNSS**

*Voir tableau en annexe pour le récapitulatif des activités.*

M. Blanchard présente le bilan de l'association sportive en 2012/2013 : 159 licenciés (63 filles, 96 garçons), la cotisation était de 27 €.

Pour cette année 2013/2014, la cotisation est passée à 29 €. L'assemblée générale a eu lieu le Vendredi 11 octobre, avec une vingtaine d'élèves présents.

On souligne et félicite la participation de 2 équipes au raid des collégiens qui s'est déroulé le Mercredi 9 octobre sur la base de Cergy. L'équipe 1 a terminé 2<sup>ème</sup> sur 65 équipes, l'équipe 2 a terminé 21<sup>ème</sup>.

M. Georjin propose de fournir, si besoin, des coupes pour féliciter les élèves lors de compétitions.

Mme Velitch s'interroge sur le quota d'élèves inscrits à l'activité Natation de l'AS, soit 48 élèves pour un professeur. M. Blanchard en charge de cette activité précise qu'en moyenne 40 à 42 élèves sont présents chaque mercredi. Les élèves sont répartis par dizaine sur les 4 lignes d'eau de la piscine et sont aussi surveillés par le maître-nageur.

### **XVII. Questions diverses.**

#### **→ Projet de sorties pédagogiques et conventions**

- Collège au cinéma en partenariat avec le théâtre P. Fresnay d'Ermont et le CRDP du Val d'Oise.

**La convention entre le théâtre P. Fresnay et le collège est votée à l'unanimité.**

- M. Gabsi, professeur de mathématiques, organise une sortie au palais de la découverte pour la classe de 6<sup>e</sup>1, il sera accompagné par 2 personnes. Le prix de la sortie s'élève à 4,5 €/élève sans le transport. Le groupe se rendra à Paris en train.

**L'accord pour la sortie est voté à l'unanimité.**

- Sortie au théâtre pour les classes de 6<sup>e</sup>1, 6<sup>e</sup>2 et 6<sup>e</sup>3 le 23 novembre : « Ça foxtrotte dans la botte de mamie », participation de 5 € par élève.
- Sortie Cirque pour les classes de 6<sup>e</sup>2 et 6<sup>e</sup>6, participation de 5 € par élève.

Participation financière de 132,80 € pour les 2 sorties.

**L'accord pour le financement des sorties est voté à l'unanimité.**

- Ajout d'une clause sur la convention de stage d'observation en entreprise pour les élèves de 3<sup>ème</sup> concernant le nombre d'heures : 35h pour un enfant de plus de 15 ans

30h pour un enfant de moins de 15 ans

Pas avant 6h du matin

Pas après 20h

et le samedi peut être travaillé (dans le cas d'un repos Dimanche et Lundi).

Ce stage ne peut être fait pendant les vacances scolaires pour des raisons d'assurance.

**La modification et l'accord pour la signature des conventions sont votées à l'unanimité.**

- Convention de partenariat avec le CIO d'Ermont

**La convention est votée à l'unanimité**

- Convention avec la mairie pour les activités péri-éducatives (jeux de société, activités manuelles et Hip Hop dance), des membres de l'espace Jeunesse viennent 3 fois par semaine sur la pause méridienne.

**La convention est votée à l'unanimité**

- Convention entre le collège et le centre Espace Jeunesse pour l'accueil d'élèves pendant une exclusion temporaire du collège. Ce dispositif est mis en place depuis l'année dernière, il accueille le jeune à partir du 2<sup>ème</sup> jour d'exclusion.

**La convention est votée à l'unanimité.**

**Questions diverses de la FCPE, Mme Ardoin répond sur :**

**→ Bilan sur la réunion du 11 octobre**

Très bons retours des parents et des enseignants en revanche certains parents regrettaient un peu la réunion individuelle parent/prof, surtout quelques parents d'enfants en 4<sup>e</sup>.  
Les professeurs trouvent le principe de cette réunion très utile pour les nouveaux parents 6<sup>ème</sup> et en 3<sup>ème</sup>  
Mme Ardoin ajoute qu'un bilan sera fait avec le conseil pédagogique.

**→ Point sur les élèves du dispositif ULIS demandé par Mme Cahitte**

Mme Brunel signale qu'en Vie scolaire, les 9 élèves se sont bien intégrés, qu'ils ont trouvé leurs repères dans l'établissement, on travaille les soucis de violence avec un élève, et trouve le groupe de filles très soudé.  
Mme Ardoin nous fait la lecture du bilan fait par Aurélie Hrabovsky, enseignante référente.  
Un stage sur le dispositif ULIS de 3 ½ journées est proposé pour 2 professeurs du collège, Mme Ammour et M. Salem-Cherif ont été désignés.  
Un stage collectif pour le collège a été aussi demandé.

**→ Stage en entreprise**

Un parent propose qu'une banque de stages soit mise en place dans le futur. Des interrogations sont apportées sur la rédaction du compte-rendu de stage pour l'oral. Les professeurs présents et professeurs principaux de 3<sup>ème</sup> précisent que beaucoup d'informations ont été apportées aux élèves : plan du rapport, le barème de notation...

**→ Histoire des arts**

L'épreuve HDA se fera en fonction de la circulaire, le jury choisit le sujet exposé parmi les 5 sujets proposés par l'élève. Une réunion de préparation est prévue le 21 Novembre 2013 de 17h à 18h pour les enseignants

**→ Passage des élèves au lycée**

Une visite du CIO est prévue par Mme Cartan  
Une réunion des chefs d'établissement des lycées de la ville est prévue le 6 février. Un parent souhaiterait que le lycée L. Armand d'Eaubonne puisse y assister afin de présenter la section STI.  
Pour certains élèves, il est possible d'organiser des mini-stages en lycée professionnel.

**→ 12 décembre**

Rappel sur la matinée en rouge, du repas de Noël.  
Mme Ardoin demande l'accord du CA pour banaliser 2h de cours l'après-midi pour un travail collectif sur le projet d'établissement de 14h à 16h (conseils de classes à 16h)

**Accord reçu à l'unanimité**

*20h40 : Départ de M. Georgin, Mme Velitch, Mme Brunel et des 2 élèves représentants.*

**→ Aide en Maths/Physique**

Une enseignante de Physique à la retraite se propose de venir aider quelques élèves de 5<sup>ème</sup> en Mathématiques et Sciences Physiques.

-----0000-----

Mme ARDOIN remercie les membres présents pour leur attention et leur participation et les invite à un apéritif

**La séance est levée à 20 heures 45.**

**Mme CARPENTIER**  
Secrétaire de séance

**Mme ARDOIN**  
Présidente du CA